

LISTE DE CONTRÔLE

Délais à connaître

Vous pourrez faire valoir vos droits liés à la présence de défauts uniquement si vous respectez les délais de réclamation. Le contrat d'achat précise si ces derniers s'appliquent à votre situation conformément au Code des obligations (CO) ou à la norme SIA 118. Veuillez également respecter les délais de prescription.

Délais de réclamation**Conformément au CO: Immédiat**

Le délai de réclamation conforme au CO lors du rachat d'un logement dure aussi longtemps que « le cours habituel des affaires » le permet, c'est-à-dire quelques jours seulement. Les défauts découverts ultérieurement devront être signalés de manière immédiate

Conformément à la norme SIA 118: 2 ans, puis délai de réclamation conforme au CO**Délais de prescription**

Garantie du fabricant pour les appareils individuels (biens mobiliers)	2 ans
--	-------

Délai de prescription pour le logement et les installations connexes (biens immobiliers)	5 ans
--	-------

Délai de prescription pour des défauts dissimulés de manière frauduleuse	10 ans
--	--------

**Beobachter
EDITION**

Une licence de publication en ligne a été octroyée à RaiffeisenCasa pour le contenu de ce guide. © 2021 Beobachter-Edition, Zürich